ARRITTI

nu 2713 da u 9 à u 15 di settembre 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Cap'artìculu p. 3

FLNC, le come back d'un temps révolu

6 di settembre 2021

A prima rientrata di Scola Corsa!

A filiera d'insignamentu assuciativu immersivu in lingua corsa s'hè aperta ssu 6 di settembre, cù a prima rientrata di Scola Corsa in Bastia è in Biguglia. Un evenimentu ch'Arritti vi face campà cù e stampe di ssi cinnini chì sò l'avvene. Evviva!!! Da leghje p.4-5

L'indépendance de l'Écosse c'est l'ouverture sur le monde!

p. 6 è 7

Divagazione animale p. 8 è 9

Vulemu cambià avà?

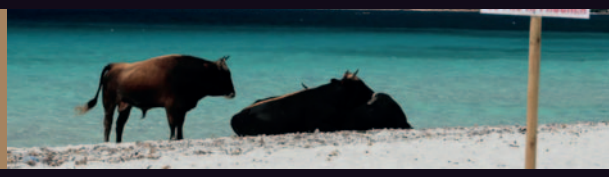

Una settimana una parolla

(O duie, o micca, sfidàtevi di e « parolle parolle parolle… »)

Fraùla

«On ne peut pas manger des fraises à l'année.»
Pruverbiu quebecchese

Salute à tutte è à tutti! Sta settimana, si trattarà di a fràula. «*Piombu! questu u sughjettu ùn hè mancu una fràula in bocca à l'orsu*». Un ci hè tantu à buscà: s'è in corsu ùn cunnoscu chè una spressione, in francese sò numarose. Certe sò cunnisciute da tutti, ma d'astre sò più scarse: «*être aux fraises*» (quandu a so squadra spurtiva perde un macciu), «*se paqueter la fraise (imbriacassi)*». Vi sbagliate in tuttu, a dicu eiu.
Per principià, cum'è d'abitùtine, demu un'uchjata à l'etimulugia. «*Facciu una scumessa. Sarà latina a fonte*». Bravu! Di fatti, fràula hè u diminutivu di u latinu fraga, nèutru plurale di fragum (fragaria vesca). In sanscrittu, si ritrova a stessa ràdica (dhraj-). In grecu anzianu, à ritrosu, a parolla aduprata pè i fraulaghji è dinù quella impiecata per l'àrbitru (cusì dettu «arbre à fraises»: κόμαρος (komaros), μιμαίκυλον (mimaikulon) chì l'orìgine hè scunnisciuta. Ma in grecu mudernu, si dice φράουλα (phraoula), d'appressu à u bizantinu φράγυλα (phragula) chì esce da u talianu fràgola. Ind'i paesi d'Auropa, s'adopra d'altre parolle chì l'etimulugia hè sfarente. In tedescu si dice Erdbeere, in spagnolu fresa, in inglese strauwberry è in catalanu maduixa.
A spezia a più antica hè a fragaria vesca (*fraise des bois* in francese). Era dighjà un fruttu manghjatu ind'u neulìticu. «*Un fruttu! Abbò! hè un falsu fruttu. Pè una volta ch'o ne socu di più ch'è voi*». Và bè, ripigliu. U primu à mintuvalla hè Pliniu u vechju. Tandu si manghjava ma si ne facia dinù prudutti cusmetichi per via di u so muscu piacèvule. L'astri fraulaghji èscenu d'Amèrica. U primu à pòrghjela da quallà sin'à l'Auropa hè Jacques Cartier, mandatu à u Canadà da Francescu u Primu. Oghjedì, esiste plus di mille spezie di fràula da per lu mondu sanu, in China per un dettu.
In quant'à u culturale, si pò mintuvà u cunservatoriu di a fràula ind'u «château du Moulin» à Lassay-sur-Croisne in Sologna, u museu di a fràula in Plougastel è in Bèlgica. Or'sàppiate chì a festa di a fràula più anziana d'Auropa hè quella di Bièvres vicin'à Parighji chì si passa tutti l'anni, di ghjugnu, dapoi u 1925! D'altronde, ind'u calendariu republicanu francese, l'òndeci di Prairial era chjamatu ghjornu di a fràula. Un'astru esempiu per compie: Suonenjoki en Finlandia urganizeghja di lugliu un Carnavale di e fràule (Mansikkakarnevaalit).
Eccu l'ora di a canzona:
https://www.youtube.com/watch?v=XqXzlWB7nlQ ■
Marina Chovin.

Accapu di a reddazzione

Primarie

Qualsìasi e nostre upinioni pulìtiche, ci tocca à ricunnosce u spìritu d'apertura di Europe Écologie les Verts chì hà u curagiu d'urganizà primarie per l'elezzione presidenziale. Serà da u 16 à u 29 di sittembre pròssimu. Una prova di demucrazìa participativa da salutà. Apertura cù l'altri partiti detti ecolugisti (Génération.s, le Mouvement des progressistes, Génération écologie et l'Alliance écologiste indépendante); apertura à candidati ch'ùn sò micca EELV; apertura à l'elettori fora di EELV, chì, per vutà, basta à avè 16 anni, zifrà una Càrtula di i valori ecolugisti è dà una participazione di solu 2 auri. Apertura à i ghjòvani dunque. Infine apertura à e donne, è omu cunnosce quant'elli sò primurosi i Verdi nant'à a piazza di a donna à u senu di u so partitu, sin'à a parità tutale in e prese di parulle in i dibàttiti interni o pùblichi! Hè quantunque un rìsicu pulìticu di dà a parulla à u pòpulu per sceglie a persona chì raprisenterà l'ecolugìa à e presidenziale. Ma u rìsicu u più grande ghjè l'Umanità chì u corre cù catastrofe sempre più gattive è viulente. Per quessa, aghju datu 2 auri è sceltu di participà à sse primarie per vìa di tutte l'urgenze di a pianetta, urgenza climàtica, urgenza sanitaria, urgenza suciale, urgenza demucràtica... A ghjente hè delusa di a pulìtica, i citatini ùn partecipèghjanu più à l'elezzioni, ma mi pare chì ssu rinunciamentu hè a più gattiva di e suluzioni. Mi pare chì e priurità di a pianetta dèvenu piglià u passu nant'à tutte e desillusioni è tutte l'altre cunsiderazioni perch'è si parla oghje, senza esagerazione, di a sopravivenza di a vita nant'à ssa terra. A pèrdita di biodiversità hè tremenda è porta à d'altre pèrdite ind'è l'urganisazione di ssa vita. Smarìscenu l'ape è i pullunisatori, mondu spezie d'insetti in generale, chì pruvuchèghjanu a sparizione di l'acelli digià minacciati da parechje altre agressioni umane. Un terzu di l'acelli di e campagne anu sparitu. E pupulazioni d'acelli, ma dinù di pesci, di mammiferi, d'anfibiani, di rettili anu rinculatu di 68% dapoi l'anni 70! E catastrofe climàtiche si multiplichèghjanu, fendu morti è disguasti tremendi. Sucialmente sò i più pòveri chì pàcanu pè i più ricchi chì sò i principali rispunsèvuli di ssi disguasti! Per quessa, mi pare chì, à una presidenziale, ci vole di manera capitale chì a parulla ecolugista sìa presente à un altu livellu. Vuteraghju dunque à ssa primaria è frà i cinque candidati presenti mi pare torna chì Yannick Jadot hè u solu à pudè fà sente ssa voce abbastanza forte da pudè impònesi. S'ellu ci hè un interessu à ss'elezzione, in ssu secondu millenariu cunfruntatu à e minaccie ambientale, hè d'impone l'ecolugìa. Risponde à a dumanda *chì pulìtica pè a pianetta*, vale à dumandassi chì pulìtica pè u nostru cutidianu è chì pulìtica per l'avvene di i nostri zitelli?
Allora, facciu una chjama. Sè v'avete primura di u nostru ambiente, pè a Corsica, è pè a pianetta, scrivìtevi à a primaria ecolugista (nanzu à u 12 di sittembre chì ghjè l'ùltima limita pè e scrizzioni) è vutate à Yannick Jadot da chì l'ecolugìa sìa un messagiu forte di ssa campagna presidenziale è possi avè qualchi scenza di truvassi à u secondu giru.
Eccu u leame per scrìvevi: https://primaire.neovote.com ■
Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

FLNC

Le come back d'un temps révolu

Une conférence de presse virtuelle a eu lieu filmant, et postant sur internet, une déclaration d'un FLNC incarné par plusieurs dizaines d'hommes cagoulés et armés. Elle fait irruption, après coup, pour peser sur la situation politique issue des élections territoriales de juin dernier.

Le discours s'articule en trois temps:

- le constat de la force donnée à la revendication nationaliste corse par les résultats de juin dernier: 68% de voix nationalistes, addition des 41% obtenues par Gilles Simeoni et la liste Fà Pòpulu Inseme, des 15% obtenus par l'Union réalisée entre les deux tours par le PNC et Corsica Lìbera, et des 13% de la liste Core in Fronte.
- la contestation du leadership de Gilles Simeoni, et sa mise en cause comme un *«nouveau Clan»*.
- l'absence de résultats politiques et l'indigence du dialogue avec l'État français malgré cette majorité écrasante.

Puis il se conclut par une mise en garde à l'État français: *«si sa politique de mépris perdure, nous reprendrons définitivement, avec probablement plus de détermination encore que par le passé, les chemins de la nuit combattante que nous connaissons bien.»*

Depuis 2014, le FLNC s'est mis en retrait, après avoir annoncé un arrêt unilatéral de la violence. C'est dans ce contexte libéré du poids de la clandestinité que le mouvement nationaliste a trouvé une dynamique qui est allée au-delà même de nos espérances, passant de 25% à 37% en 2015, ce qui a permis l'arrivée au pouvoir d'une majorité nationaliste, 57% en 2017 puis 68% en 2021 et la récente victoire électorale.

Qui peut s'attribuer le mérite de cette progression? Le FLNC peut bien sûr affirmer qu'il ne l'a pas empêchée grâce à sa mise en retrait. Mais il ne peut certainement pas se poser comme en étant le moteur, puisque justement il est resté à l'arrêt durant ces sept années.

La reprise des actions clandestines renforcerait-elle, ou affaiblirait-elle, la légitimité donnée par ce résultat électoral, sans compter les affres prévisibles d'un nouveau cycle de violence s'il venait à se produire, par l'enchainement action/répression, et du fait des conflits divers, y compris internes, que la clandestinité génère? A chacun d'y réfléchir. Il faut forcer la porte du dialogue avec l'État, mais, comme Arritti, depuis l'ARC des années 60 et 70, l'a toujours affirmé, la violence clandestine n'est pas la réponse adaptée aux temps modernes. De nouveaux rapports de forces sont à construire, et, comme le FLNC l'exprime lui-même, le poids électoral du mouvement national en fait partie. Encore faut-il s'attacher à le consolider, et non à prendre le risque d'un recul dont l'État français ne pourrait que se frotter les mains.

L'électorat nationaliste, lui aussi, a fait son analyse et a jugé que la plus grande part de la progression du mouvement national revenait à Gilles Simeoni et aux composantes de sa liste. D'où la configuration du nouvel Exécutif qui, manifestement, ne convient pas aux dirigeants clandestins qui se sont exprimés le 31 août dernier.

Faut-il pour autant regretter la victoire électorale de juin dernier et d'ores et déjà entrer en critique virulente contre ceux que le suffrage universel a désigné? C'est faire inévitablement fausse route. Reste cependant un fait politique indéniable et vrai: l'absence de dialogue avec l'État. Elle est dénoncée avec constance et insistance par Gilles Simeoni. La relance d'un nouveau FLNC va-t-elle contribuer à lever les obstacles, ou à les consolider? Là encore chacun est libre d'en juger, mais notre conviction est faite que le recours aux moyens de la clandestinité n'est pas adapté. D'ailleurs, parmi les différentes luttes nationales en cours en Europe, ce moyen est partout écarté.

Il faut cependant passer à un stade supérieur de notre combat pour l'émancipation de la Corse. Pour cela, l'exemple donné par Scola Corsa est à suivre. Certes, l'ouverture des deux premières classes immersives associatives n'est qu'un début, mais se profile derrière la montée en puissance d'un système éducatif alternatif à celui qui fait, génération après génération, reculer l'identité du peuple corse. Avec l'appui des institutions, que nous détenons grâce aux 68% d'électeurs qui nous ont soutenus, les progrès de la filière Scola Corsa peuvent être ici plus rapides qu'ils ne l'ont été au Pays Basque pour Seaska qui scolarise désormais 13% des effectifs scolaires du Pays basque, de la maternelle à la terminale. Et, à chaque rentrée ce pourcentage s'accroit, et des milliers d'enfants sont ainsi éduqués en langue basque, qu'ils soient basques d'origine ou basques d'adoption.

C'est de la rigueur et de la radicalité positive de telles initiatives que la Corse a en fait besoin. En créant ses propres espaces de souveraineté politique par de telles initiatives, le mouvement national finira par imposer son agenda politique bien plus sûrement qu'en médiatisant le «come back» de la clandestinité de 1976. ■

6 di sittembre 2021

A Prima rientrata di Scola Corsa!

Scola assuciativa d'insignamentu immersivu in lingua corsa

O chì piacè di vede tutti ssi cinnini piglià a strada di e nostre scole, apperlamanu di i so parenti cummossi! Stu 6 di sittembre in Bastia è in Biguglia, sò 25 ciucci ch'anu fattu a so prima rientrata in e scole di Scola Corsa! Un mumentu stòricu pensendu chì frà sse chjome bionde o brune ci sò forse i primi basciglié di Scola Corsa da quì à 15 anni! Perch'è a scumessa hè questa quì, accumpagnali à longu à a so scularità sin'à fanne omi è donne chì pàrlanu un corsu schietu è chì puderanu anch'elli, ghjunti maiò, difende è sparghje a nostra lingua è a nostra cultura!

Cari amichi lettori, avete lettu u nostru nùmaru speciale d'Aostu 2021 chì vi spieca ciò ch'ellu hè u scopu di ste scole è cum'elle anu da funziunà (u pudete cummandà scrivènduci), eccu quì belle fiure di a nostra prima rientrata. Felicitemu è auguremu ventu in puppa à l'associi di i parenti è à e maestre, Serena Guaitella, Anghjulamaria è Anna Catalina Santucci! Dinù à e duie aiute materne, Sandrine Gaspari è Alyssia Taddei.

Vi lampemu torna una chjama à sustene ss'operata maiò pè a nostra lingua. Aiutàteci! Mandàteci u vostru sustegnu! Sparghjite sta chjama. Forza è longa vita à e nostre scole! ■

Per sustene Scola Corsa

—

BP 12
20416 Ville di Petrabugnu

—

Helloasso :
bit.ly/scolacorsa

U sustenu di l'eletti.

L'indépendance de l'Écosse, c'est l'ouverture sur le monde !

Parmi les débats de l'Université d'été de la Fédération Régions & Peuples Solidaires, l'intervention de Christian Allard, député européen du Scottish National Party (jusqu'au Brexit) après avoir été élu durant quelques années au Parlement écossais, a marqué les esprits par son ouverture et le concept généreux de nation à l'écossaise. Interview.

Vous êtes français mais vous avez été élu par l'Écosse au Parlement européen, expliquez-nous…

Oui je suis de nationalité française, je n'ai pas la nationalité britannique, mais les écossais m'ont fait confiance, et m'ont élu au Parlement écossais où j'ai siégé pendant quelques années et ensuite au Parlement européen où j'ai rejoint François Alfonsi à l'ALE et où j'ai représenté l'Écosse les sept derniers mois, avant que la Grande Bretagne ne quitte l'Union européenne avec ce Brexit qui est vraiment un désastre. Mais un désastre qui peut et qui doit être une opportunité, non seulement pour l'Écosse et son indépendance, mais aussi pour le Pays de Galles, pour l'Irlande du Nord et pour l'Angleterre ; pour les régions d'Angleterre qui pensent elles-aussi qu'elles doivent être plus autonomes et revenir au sein de l'Union européenne pour plus d'autonomie et contre la politique de Londres. Une politique que les Écossais n'apprécient pas, comme beaucoup en Angleterre, particulièrement avec le Brexit et ses développements sous Boris Johnson. Quelque chose va changer rapidement en Écosse.

L'Écosse se revendique européenne…

Oui l'Écosse est un pays européen, même très européen. Nous nous sommes toujours sentis européen. Nous avons voté à plus de 60% pour rester au sein de l'Union européenne en 2016. Malheureusement notre type de démocratie fait que l'Écosse a dû quitter avec le reste du Royaume Uni l'Union européenne.

L'Écosse est un pays de 5 millions d'habitants avec un partenaire voisin – l'Angleterre – de 55 millions d'habitants. Vous voyez la disparité et la difficulté pour que la voix de l'Écosse se fasse entendre au sein du Royaume Uni ! Je dois remercier François Alfonsi et tous les collègues députés européens de l'ALE, la voix de l'Écosse était très entendue au sein du parlement européen. J'espère qu'elle le sera à nouveau le plus rapidement possible. Nous avons l'expérience de la différence entre une Union européenne d'Etats et de régions de plus en plus indépendantes et autonomes, et cette union en Grande Bretagne qui est tout à fait centralisée à Londres.

Comment voyez-vous l'après-Brexit justement ? L'Écosse est-elle prête désormais à l'indépendance ?

Le Parti indépendantiste dont je suis membre, le SNP, a eu de grands succès électoraux depuis des années. Nous sommes au pouvoir depuis plus de 14 ans, et nous avons eu un référendum pour l'indépendance en 2014. Les Écossais, le peuple d'Écosse, n'étaient pas prêts parce qu'une des conditions de la campagne du non à l'indépendance, étaient si vous devenez indépendants, vous ne serez plus au sein de l'Union Européenne. Or nous sommes maintenant de fait hors de l'Union européenne alors que nous avons voté contre l'indépendance. Donc les Écossais pensent maintenant tout à fait différemment et voient les conséquences du Brexit.

Le Brexit était un débat non seulement sur l'immigration mais aussi sur l'identité un petit peu perdue d'une identité anglaise au sein du Royaume Uni en Europe, parce que l'Europe s'est élargie, est devenue de plus en plus diverse et le Royaume Uni depuis 1999 a connu une certaine autonomie de l'Écosse, de l'Irlande du Nord et du Pays de Galles, que l'Angleterre n'a pas connue. Il faut comprendre nos amis les Anglais qui se sont retrouvés très isolés de ce qui se passait en Europe, avec un manque de pouvoir. Le principe européen de subsidiarité qui est très cher aux Écossais, les Anglais ne l'ont pas expérimenté puisqu'il n'y a pas de parlement de région anglaise, il n'y a qu'un parlement britannique.

L'Écosse a donc un tout autre intérêt de l'Europe ?

Nous voyons les choses très différemment. Nous avons beaucoup d'îles, près de 800, dont 90 sont habités. Ces îles connaissent une certaine autonomie, et nous exerçons cette décentralisation, cette subsidiarité, nous l'avons au sein de l'Écosse, et nous voulons retourner au sein de l'Union européenne pour retrouver et exercer cette expérience au niveau européen, et pourquoi pas au niveau mondial.

Vous disposez désormais d'une majorité absolue au parlement d'Edimbourg ?

Nous avons eu des élections au mois de mai. Nous avons eu un gouvernement minoritaire depuis 2005, mais qui nous avait permis, avec le soutien de nombreux autres députés, d'avoir un gouvernement effectif. Aujourd'hui nous avons conclu un accord avec le parti des Verts écossais qui est pro-indépendantiste. C'était d'autant plus facile que nous avons siégé avec nos amis des Verts avec l'ALE au parlement européen. De même, nous avons des objectifs de société, de paix et d'autodétermination qui se rejoignent. C'est donc le premier gouvernement indépendantiste avec deux partis, les Verts et le SNP.

Le SNP reste le premier parti d'Écosse ?

Le SNP compte plus de 100.000 adhérents, pour la France cela équivaudrait à un parti de plus d'un million d'adhérents. Nous sommes donc une force politique depuis plus de 14 ans et cette force politique se valorise au sein d'un mouvement d'indépendance avec nos amis les Verts mais aussi beaucoup d'autres petits partis politiques qui ont rejoint le mouvement indépendantiste. Un mouvement indépendantiste que nous retrouvons d'ailleurs aussi au sein du parti travailliste, même s'il a décidé de s'opposer à l'indépendance pour l'instant.

Nous assistons vraiment à un changement de l'Écosse, surtout après le Brexit

et nous attendons avec confiance ce référendum.

Quand aura lieu ce second référendum pour l'indépendance ?

Malheureusement à cause de la crise sanitaire du Covid, nous n'avons pas pu avoir notre référendum comme prévu en 2020, il se fera l'année prochaine ou l'année d'après. C'est à nous d'en décider avec nos amis les Verts. Je pense que ce sera probablement dans la première session parlementaire de l'an prochain car l'argument de redevenir européen compte beaucoup dans la décision.

L'autonomie ne parvient plus à répondre aux besoins de l'Écosse ?

L'autonomie nous suffirait peut-être pour beaucoup d'Écossais si le gouvernement britannique, ou les gouvernements successifs en Grande Bretagne, avaient respecté l'Écosse et le peuple écossais. Malheureusement ils ne l'ont pas fait et l'indépendance devient une priorité. Au sein de l'ALE, nous avons développé cette idée que l'autonomie des régions et l'indépendance d'États comme l'Écosse, avec l'autodétermination, est un droit démocratique. Ce droit doit être respecté. Un exemple, cette semaine la Cour de justice en Écosse a refusé l'extradition de députés parlementaires de la Catalogne. Cette solidarité entre les Etats et régions qui veulent devenir plus autonomes est très importante.

Quel est l'enjeu de cette indépendance ?

C'est un enjeu de société. C'est aussi très important au niveau de l'enjeu climatique. La COP 26 sera à Glasgow au mois de novembre cette année. Nous montrerons au monde entier ce que nous avons fait en Écosse au niveau de la transition énergétique. Nous avons beaucoup à montrer et à démontrer. Vraiment cette indépendance se veut au bénéfice des générations à venir. C'est quelque chose que nous voulons faire au niveau démocratique et au niveau économique. Nous suivons l'exemple de nos voisins scandinaves et de nos cousins en Nouvelle Zélande pour mettre au premier plan le bienêtre de notre peuple, peut-être avant la croissance économique. C'est très important, surtout pour les jeunes d'aujourd'hui.

Un exemple de réalisation du fait de l'originalité du gouvernement écossais ?

L'Écosse a voté une législation qui dit que tous les gens qui vivent en Écosse, qui ont fait ce choix d'y vivre, ont le droit de vote et le droit de se présenter aux élections. Auparavant, ce n'était que les Européens, et c'est ainsi que j'ai pu le faire et siéger au parlement écossais, puis au parlement européen. Maintenant tout le monde, d'où qu'il vienne, quelle que soit sa nationalité, peut participer à notre démocratie, y compris les réfugiés. C'est très important de comprendre cette originalité, cette volonté d'indépendance est une ouverture sur le monde.

C'est la vision d'une Écosse moderne ?

L'Écosse est un pays qui veut partager non seulement sa démocratie, mais aussi sa culture. Être Écossais c'est vivre en Écosse. Cet appel que j'ai reçu, cette volonté de faire une différence au niveau démocratique, d'être invité à le faire, je pense résonne beaucoup pour les générations futures, pour une Écosse moderne, une Écosse européenne et une Écosse du XXIe siècle.

Je veux finir sur cette idée que l'autonomie et l'indépendance ne sont pas pour des gens d'une certaine ethnicité mais surtout, dans le XXIe siècle, où tout le monde se marrie ensemble, ou les migrations deviennent de plus en plus importantes, que c'est surtout un peuple et un territoire, une culture, c'est ça l'Écosse ! Venez en Écosse, découvrir notre territoire, notre peuple, et ce que nous voulons faire dans le futur. ■

Premier congrès de l'UICN à Fontainebleau en 1948.

UICN Marseille

Congrès Mondial de la Nature

Du 3 au 11 septembre se tient à Marseille le congrès de l'UICN, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Créé en 1948 à Fontainebleau, où s'est créée la première aire protégée au monde, l'UICN rassemble ONG et scientifiques du monde entier pour débattre de la santé de la biodiversité. Il regroupe 1300 organismes et 15.000 experts présents dans 160 pays, et ne se contente pas de débattre. Il lance des messages importants, signe des partenariats permettant d'agir sur les menaces sur la biodiversité, les programmes mondiaux sur le climat, la gestion des ressources naturelles. L'UICN participe ainsi à la mise en place de financement de projets sur la préservation de la biodiversité, la gestion des aires protégées, la promotion de solutions fondées sur la nature. Il est l'occasion pour de nombreuses associations ou régions de lancer des messages forts.

Ainsi, en marge du Congrès, Tavignanu Vivu, avec Notre Affaire à Tous, représenté par l'eurodéputée Marie Toussaint, la fondation Umani, Terre de Liens Corsica et des personnalités signataire de la Charte des Droits du Tavignanu, donneront une conférence de presse commune pour alerter sur les menaces qui pèsent sur le Tavignanu.

Le Sénateur Paulu Santu Parigi sera présent, et François Alfonsi, député de la Corse, également signataire de l'appel, y sera représenté.

À quelques mois de la COP15 qui doit se tenir en Chine, ce nouveau Congrès Mondial pour la Nature est donc très important, y compris pour la Corse ! ■

Divagazione animale

Vulemu cambià avà ?

Maryline Taddei, gravement blessée aux deux membres inférieurs suite à une charge de bovins, a créé l'association Cambià Avà le 4 juin dernier pour faire entendre la voix des victimes de ce fléau de la divagation animale. Depuis, nombre d'initiatives ont été prises.

Rencontre avec le maire de Bastia, en juin, puis les maires de Petrusella et Coti Chjàvari en juillet, participation et prises de parole à la réunion publique d'Olmi Cappella le 24 juillet, à l'appel du maire, Frédéric Mariani, victime d'intimidations pour avoir voulu parquer des bovins en divagation sur sa commune, réunion avec le préfet de Haute-Corse, François Ravier, rencontre avec les maires d'Olmi Cappella et de Pioghjula, et même avec le maire de Chateauneuf-les-Martigues, car le phénomène pèse aussi dans certaines régions agricoles sur le continent.

Aujourd'hui, Cambià Avà entame un nouveau cycle de réunions dont la première s'est tenue ce 5 septembre à Linguizetta, appelant les élus, notamment les maires, chargés selon la loi de régler les problèmes de divagation animale sur leur commune, mais aussi les élus de la Collectivité de Corse, sans qui il n'est pas possible de trouver une solution car les maires manquent de moyens pour agir, les représentants de l'État, et les agriculteurs, à se parler pour mettre en place ensemble des solutions pérennes à ce fléau qui cause énormément d'accidents, parfois très graves, et qui en causera de plus en plus si le statu quo perdure.

Le débat était suivi d'un « apéritif blanc » en solidarité aux victimes de toutes ces années, *« la couleur blanche étant aussi le symbole de la paix, de la pureté et de la sagesse »*.

Une dizaine de maires, élus municipaux ou agriculteurs ont répondu à l'appel, *« mais personne de la Collectivité »* a déploré Maryline Taddei ; même si l'Odarc a annoncé prendre des initiatives prochainement.

« ***Cambià Avà a pour objectif*** *la défense des victimes d'animaux de rente en divagation dans tous les lieux urbanisés et sur les routes »* a expliqué Maryline qui a fait part de sa triste expérience. Une charge de bovins le 7 novembre 2020 lui a valu 8 mois d'hospitalisation, de multiples opérations, qui ne sont malheureusement pas terminées puisqu'elle sera de nouveau hospitalisée pour subir une autre opération réparatrice en janvier prochain. Et elle n'est pas la seule. 10 personnes ont été victimes d'accidents avec des bovins depuis la création de l'association Cambià Avà, et d'innombrables autres sont recensées depuis des années, blessées, parfois très gravement, perdant l'usage d'un membre, et parfois hélas décédées. Sans parler des accidents avec des touristes imprudents. Mais les blessures physiques ne sont pas les seules. De tels accidents entraînent aussi toutes sortes de conséquences graves dans la vie des victimes, handicap, perte d'emploi, séquelles psychologiques, vie familiale bouleversée, parfois divorce ou séparation, dégâts matériels (lors d'accidents de voiture). *« Grâce à mes amis j'ai transcendé cet horrible accident en quelque chose de positif en créant cette association, en essayant de rassembler les victimes, afin d'agir auprès des pouvoirs publics pour qu'enfin on trouve des solutions à ce fléau »* confie Maryline qui dénonce aussi la maltraitance animale, *« pè a difesa di e troppe numerose vittime di l'animali sbandunati in ogni lochi di Corsica. Sè noi ci'arrizzemu oghjè in un associu, ùn hè micca per entre in guerra ! Ma à u cuntrariu, cerchemu i mezi è e manere per truvà e sfarenti suluzioni cun tutti. Sta dimarchja ci purterà à truvà un pianu di salvezza di sta calamità. Per quessu oghjè emu fattu sta chjama à l'eletti di a corsica sana. »*

D'autres initiatives similaires seront prises, un peu partout en Corse, tant ce phénomène sévit du nord au sud de l'île, dans l'intérieur, mais aussi de plus en plus dans les villes, car les bêtes en manque de soin, parfois rendues à l'état sauvage, s'approchent des lieux urbanisés pour se nourrir.

Ce fléau est le résultat d'une politique agricole de rente, souvent pour maintenir la vie dans l'intérieur, auprès de personnes qu'on improvise agriculteurs. C'est le système « pousse au crime »

ABBUNAMENTU

ARRITTI

5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di :

❒ 55 € UN ANNU/UN AN ❒ 34€ SEI MESI/SIX MOIS ❒ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

des primes à la vache qui ne favorise pas la production mais la détention de bovins. Au point d'ailleurs que même des fonctionnaires ou des professions libérales déclarent des animaux qu'ils laissent divaguer dans le maquis... ces personnes font beaucoup de mal au monde agricole. Mais le fléau est aussi la résultante d'une désertification de l'intérieur, avec de vrais éleveurs qui ont vieilli, ne peuvent plus s'occuper de leurs bêtes, parfois décèdent, sans que le bétail soit repris par un autre éleveur, ou que la famille, éloignée, ne puisse s'en charger. Ainsi, au fil des années, des bêtes livrées à elles-mêmes se sont répandues dans le maquis, s'y sont reproduits, et on compterait, selon les autorités, quelque 20.000 animaux abandonnés, principalement des bovins. Inévitablement, ils s'approchent des lieux habités et c'est parfois le drame.

Comment régler le problème ? C'est toute la complexité car même à supposer que l'on mobilise des moyens pour regrouper ces animaux, il n'est pas pensable de les abattre. Ils ne sont pour rien dans nos politiques défaillantes et le *lascia corre* qui a perduré durant trop d'années. Seul un véritable plan de remise sur le circuit de l'élevage de ces animaux est susceptible de peu à peu résorber les troupeaux sauvages. Ce qui suppose une campagne de capture pour les parquer, les traiter par des services vétérinaires, éliminer les animaux malades, donner à des éleveurs ou à des associations humanitaires les animaux sains. Ce qui suppose aussi d'adapter les règles car lorsque l'on n'a pas de suivi vétérinaire d'animaux, leur consommation est interdite. Il faut donc des budgets, des réponses juridiques et administratives, bref un véritable plan de résorption de ces animaux en divagation. Mettre tous ces moyens en route c'est une question de volonté politique. C'est à tout cela que réfléchit ou appelle à réfléchir Cambià Avà. Saluons son implication et le courage des victimes qui ont déjà tant à faire pour essayer de retrouver une vie normale. Leur engagement citoyen est remarquable car il vise avant tout l'intérêt général, et à éviter de prochaines victimes.
Soutenez Cambià Avà qui a besoin d'adhérents : https://bit.ly/2X1xUvU ■
Fabiana Giovannini.

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghi

Du 15 au 17 août 1975, à la veille des événements d'Aleria, l'ARC (Azzione pè a Rinascita di a Corsica) tient son congrès annuel, sous chapiteau dressé sur le stade Santos Manfredi à Corti. Il rassemble quelques 10.000 personnes dans une ambiance à la fois enthousiaste et grave après l'échec de la mission Liber Bou, mandaté par le gouvernement, et des dénonciations de l'ARC quant aux fraudes et aux injustices que subit la Corse. En clôture de ces journées, Edmond Simeoni prend la parole durant près de deux heures. Bien avant le drame d'Aleria, ce discours marque un tournant. Il y développe toute la détermination de l'ARC et réaffirme la solution au problème corse : l'autonomie. Extraits.

Autunumia

« Certains prétendent que nous n'avons pas de programme. Je n'ai pas l'intention de vous le développer, car *Autunumia* l'a fait, certes de façon incomplète et le travail est perfectible. Mais ce sera l'affaire de demain, car l'heure n'est plus au programme. Des institutions claires excluant le séparatisme, des voies démocratiques, des choix d'un développement économique et social reposant sur l'information des citoyens. Et vous savez bien que seule l'autonomie interne permet d'établir la planification, car maintenant, celle que nous avons dénoncé, ce sont les technocrates étrangers qui la font. Vous savez bien que seule l'autonomie interne peut restaurer la vie civique et vous savez maintenant que ceux qui la corrompent ce sont l'administration et ses complices les clans.
Vous savez bien que l'autonomie interne peut seule promouvoir une agriculture de type communautaire, et vous savez que maintenant c'est une agriculture de gros colons. Vous savez que seule l'autonomie interne peut nous donner un tourisme à l'échelle humaine, respectant nos visiteurs et nos intérêts légitimes. Alors qu'actuellement, l'administration et les clans encouragent le tourisme des trusts et des monopoles. Vous savez que seule une autonomie interne permet de créer une industrie adaptée à nos besoins. Vous savez que seuls, nous pourrons choisir en toute démocratie, à côté du respect de la petite propriété privée, les voies communautaires d'une autogestion librement consentie, et que l'on n'impose pas au peuple, contre ses idées, contre sa vocation, contre sa confession, des schémas importés. (...) Vous savez que seule l'autonomie interne permettra d'instaurer une véritable politique des revenus, une fiscalité plus adaptée, un rétrécissement justifié de l'éventail des salaires. Vous savez parfaitement que l'autonomie est une véritable révolution, non pas au profit des notables, mais au profit du peuple laborieux, de celui qui travaille et qui se bat.
Vous savez que seule l'autonomie va permettre de créer notre université, (...) telle que l'a défini le directoire, avec sa dimension culturelle, avec sa dimension économique et surtout avec la fin de ce barrage de la sélection du savoir et de l'argent par l'institut de la formation permanente, où le monde estudiantin et le monde du travail seront fraternellement liés. Car c'est une innovation importante. Et Paris, et les clans, ils ne veulent pas de l'accession du monde du travail au savoir ! Vous savez que seule l'autonomie permettra de bâtir une charte du retour, de rétablir l'homme dans une échelle humaine, dans sa dignité et dans sont bien naturel. La Corse est riche ! Elle est riche en moyens financiers. Car comment expliquer que pour un département de 200.000 habitants, la présence de 60 banques, si ce n'est par la justification d'encaisser les 3 à 400 milliards d'anciens francs que doit rapporter le tourisme annuellement d'ici 1985. Et la Corse est riche d'hommes en exil et dans l'île. Nous préconisons un nouvel humanisme révolutionnaire d'un peuple qui aspire à la survie et à l'épanouissement dans son pays. Le département a fait faillite, la région a fait faillite. L'autonomie seule peut assurer sa survie. » ■

La semaine dernière, j'ai écrit dans ARRITTI un article pour la rentrée (« Finies les vacances ? ») en constatant qu'il nous reste sur les bras, entre autre, deux à trois problèmes qui ont gâchés ces vacances et qui risquent de perdurer sans qu'on puisse évaluer leurs durées.

Chômage technique ?

par Max Simeoni

Je citais le Covid19 comme exemple déroutant d'un virus nouveau qui a entraîné une crise économique et sociale majeure. Quelques signes laissent à penser que la pandémie est peut-être sur une fin de cycle. Mais personne ne peut être certain d'une reprise par un mutant, par abandon des gestes barrières, par un ralentissement de la vaccination de masse... on ne peut s'appuyer que sur un raisonnement intuitif ou de probabilités... Sous l'angle des probabilités, on peut miser sur d'autres pandémies sans connaître quelles pourraient être leurs caractéristiques ni leur contagiosité, ni leur morbidité. Le réservoir animal de ces virus potentiellement mutant est en place et le champ croissant de *Homo Sapiens* lui offre un débouché énorme pour son expansion, d'autant plus que sa population se déplace de plus en plus... et de plus les mesures dont on dispose aujourd'hui pour contenir et réduire cette expansion sont loin d'avoir le niveau de consensus qui serait efficace.

De même, il ne faut pas sous-estimer les effets de la transition climatique : des foyers d'incendies sur tous les continents, des fleuves et des cours d'eau presque asséchés, des réserves en eau à économiser, même là où elle coule encore la nécessité de commencer à l'économiser se fait sentir. Des pluies diluviennes dans d'autres secteurs font des dégâts aux infrastructures et des victimes souvent difficiles à connaître.
L'expansion des moyens médiatiques ne permet pas de se donner le temps de réfléchir. Elle fait *booster* le vrai, le faux, l'à peu près, tout se mêle, et l'émotionnel s'élargit sans décroître.

Du tourisme mais pas celui des prédateurs, un tourisme durable, sous contrôle. L'ambiance du tout électoralisme qui s'envole nous rend inaudibles.

C'est à dire que la médiatisation va de pair avec les polémiques tous azimuts.

Curieuse courbe que celle du tourisme et en particulier de l'industrie touristique de l'île. La saison débute avec un peu de retard mais vite comblé par une venue importante de touristes français craignant d'être gênés ou bloqués à l'étranger.
Jean Noël Marcellesi, dans l'interview du 4 août dans Corse-Matin, prône l'idée de la dépendance de l'Ile à la fréquentation touristique et réclame une politique pour y faire face. L'industrie touristique est une industrie propre, facile à exporter, dit-il. Il faut y consacrer un Aggiornamento.
Or le tourisme est de plus de 20% dans le PIB insulaire. Aucune des régions les plus touristiques de l'hexagone ne dépasse les 6 à 7% pour leur PIB. L'île est classée parmi les plus pauvres des régions (60.000 précaires et une multitude en passe de l'être). Jean Noël Marcellesi rêve d'un tour de Corse golfique. En réponse à la question du journaliste sur son refus du Green Pass proposé en début de l'épidémie par le Président de l'Exécutif, il écarte d'un revers de main *« cela ne servait à rien, il fallait rassurer »*. Effet d'aubaine ? L'évidence des biens faits du tourisme ? Ce tout tourisme est voulu par l'État (relire dans *Autonomia* de 1974 le rapport secret de *l'Hudson Institut*). L'augmenter encore, c'est accélérer le remplacement du fond de la population autochtone (160.000 habitants en 1962 et 340.000 de nos jours avec un apport venus de l'extérieur de 5.000 habitants par an). C'est augmenter la dépendance aux importations (plus de 97% de nos aliments), la marchandisation de la terre insulaire avec comme conséquences la dépossession et les mafieux alléchés.

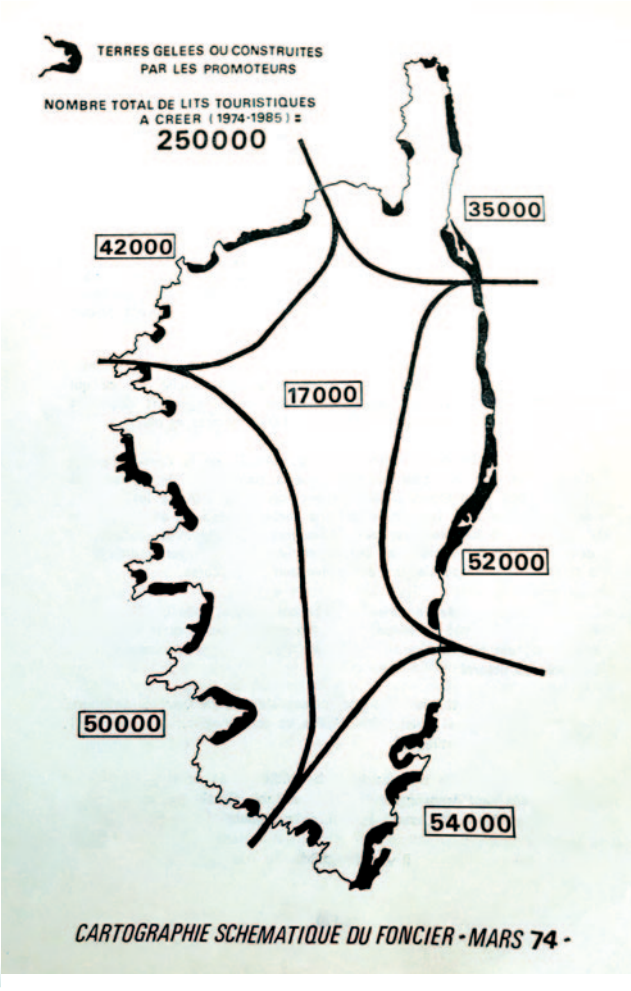

Cartographie du Schéma d'aménagement officiel de la Corse pour 1971-1984. L'objectif était de créer les équipements qui réaliseraient les desseins des promoteurs privés, qui avaient préalablement « gelés » les terrains en attendant l'appui de l'État et des collectivités locales. Extrême Sud : Devèze, Lefèbvre, Righetti, Guillemot, La Caisse des dépôts et consignations, Orgec. Balagne : Club Méditerranée et La Buffa, VVF. L'Agriate : Rotschild. Côte orientale : le groupe anglais de Diana, CGTH, VVF, les camps allemands, l'affaire Jahlan... Cap Corse : groupe Mattei.

Du tourisme mais pas celui des prédateurs, un tourisme durable, sous contrôle.
Je n'ai fait qu'un rappel de tout ce que je dis depuis des années. Avec bien d'autres.
L'ambiance du tout électoralisme qui s'envole nous rend inaudibles. À tel point que les FLNC historiques et du 22 octobre ont fait une mise en garde en commun.
Je pense que, peut être, je devrais demander à être placé en chômage technique un certain temps. ■

Dolu

S'hè spenta Marie Christine Bernard-Gelabert

S'hè spenta ind'è a notte di u 4 à u 5 di sittembre, Marie Christine Bernard-Gelabert, Direttrice Generale di i Servizii di a Cullettività di Corsica. ARRITTI prisenta e so cunduleanze afflitte à tutti quelli tocchi da ssa nutizia tremenda. Era una donna d'eccezzione, intelligente è umana, una funziunaria dinù d'eccezzione, prufessiunale è fida. Mancherà assai à a Corsica.
Eccu l'annunziu di ssa trista nutizia è l'umagiu di u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica.
Ripusate in pace.

—

«Avemu amparatu inc'una tristezza infinita ch'ella s'hè spenta sta notte Marie-Christine Bernard-Gelabert, Direttrice Generale di i Servizii di a Cullettività di Corsica.
Cumpatimu à u dulore di u so maritu Michel, di i so figlioli Jeanne et Jean-Toussaint, è di tutti i soii.
A Cullettività di Corsica perde una funziunaria d'eccezzione è a Corsica una figliola appassiunata è di prima trinca.
Era a nostra amica, un amica fidata, esigente, impignata notte è ghjornu in u so travagliu, primurosa sempre di l'interessu generale è di l'ètica di l'azzione pùblica.
Sò fieru d'avè travagliatu incù ella è fieru dinù ch'ella sia stata affiancu à noi tutti, à u serviziu di a Corsica.
Sò oghje tutti l'elette è l'eletti, è tutti i persunali di a Cullettività di Corsica è di e so Agenze è Uffizii à esse in dolu è à pienghje à Marie-Christine.
Ferma è firmarà impressu u so surrisu è tracciatu u solcu apertu sott'à a so Direzzione.
Elle était heureuse de travailler avec nous, élus et agents de la Collectivité. Elle a choisi de continuer à le faire jusqu'aux tous derniers jours, avec un courage, une pudeur et une détermination dont nous ne prenons la totale mesure qu'aujourd'hui, à l'aulne de la terrible nouvelle. Marie Christine est partie, mais son sourire, sa voix, et son empreinte continueront à nous accompagner.» ■ **Gilles Simeoni, Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica.**

Annunzii legali

AVIS D'INFORMATION

La commune de RIVENTOSA loue un local à vocation commerciale (multiservices, petite restauration) disposant de la licence 4ème catégorie.
Pour tous renseignements, contacter le 06 19 80 41 99 dans les quinze jours suivant la parution de cette annonce.

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par Madame Clara GIOCANTI, demeurant au 83 Avenue d'Italie, 73013 PARIS, à Monsieur Antoine MANCEL, demeurant les Hauts d'Ajaccio, Route du Salario, 20000 AJACCIO, suivant acte sous signature privée en date à Ajaccio du 31 août 1987, du fonds de commerce de débit de boissons situé au 63 Cours Napoléon, 20000 AJACCIO, connu sous le nom de «**Café de la Gare**», a pris fin le 31 août 2021 par résiliation amiable.

Pour unique avis,
signé Antoine MANCEL, le locataire-gérant.

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL
Information préalable (Art. 1397 al 3 c.civ.)

Monsieur Yvan Camille BOURBILLIERE né à MARSEILLE (13000) le 19 décembre 1970, et Madame Lydia Stéphanie SORBA, née à AJACCIO (20000) le 27 mars 1972, demeurant ensemble à AJACCIO (20000) 19, cours Napoléon, se proposent de modifier leur régime matrimonial pour adopter le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE établi par l'article 1526 du Code civil suivant acte du 31 août 2021 reçu par Me Charles SANTUCCI, Notaire.
Pour toute opposition élection de domicile est faite à : «Alain SPADONI & Associés, Notaires», titulaire d'un office notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud) 3, avenue Eugène Macchini, immeuble «Le Régent».

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 03/09/2021, il a été constitué une SCCV
Dénomination : SCCV L'ARBURETU
Siège social : Chez Sébastien Plu, 8 rue St Charles 20000 Ajaccio
Capital : 1.000 €
Objet : L'acquisition de droits immobiliers comprenant celui de construire sur un terrain sis 12 montée St Jean 20000 Ajaccio, parcelle n° 316, section BO ; L'acquisition de tous les terrains annexes et adjacents ; La construction sur ce terrain, de deux maisons individuelles et leurs annexes ; La division de ces immeubles en appartements et locaux distincts ou en lots de volumes ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet ; La vente en totalité ou par fraction des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ; Accessoirement, la location desdits immeubles ; et plus généralement, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 ans
Gérance : Sophie Romano, 16 Cours Grandval 20000 Ajaccio
Immatriculation au RCS d'Ajaccio

OFFICE NOTARIAL ROGLIANO
20248 MACINAGGIO
Tél : 04 95 35 43 15 / Fax : 04 95 35 46 02
E.mail : julie-anne.paoletti@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Julie-Anne PAOLETTI, clerc de notaire, demeurant à ROGLIANO (Haute-Corse), soussigné, suppléant, désigné par jugement du Tribunal de Grande Instance de BASTIA, en date du 30 juillet 2015, renouvelé à nouveau par jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de BASTIA en date du 30 juin 2020 à compter du 30 juillet 2020, pour remplacer dans ses fonctions Maître Antoine PAOLETTI, notaire à ROGLIANO (Haute-Corse), décédé,
le 23 août 2021 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :
La Société a pour objet en France et à l'étranger :
• l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
• Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
• Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
La dénomination de la société est : «SAS FINBARR»
Le siège social est fixé à : BASTIA (20200), Résidence Brise de Mer.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Apport en numéraire : Monsieur Anthony IENCO apporte la somme de CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR).
Le capital social est fixé à la somme de : CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR)
Il est divisé en 50 actions de CENT EUROS (100,00 EUR) chacune, entièrement souscrites et libérées ainsi qu'il est dit ci-dessus, numérotées de 1 à 50, intégralement souscrites par l'associé unique. Ce dernier reçoit 50 actions, en rémunération de son apport en numéraire.
Le président est Monsieur Anthony IENCO demeurant Kitts Lodge, Kitts End Road, Barnet EN5 4RL..
L'immatriculation de la société sera effectuée au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis, Le notaire.

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE - MAIRIE DE BIGUGLIA
Travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA.
Correspondant : Monsieur Jean-Charles GIABICONI, R.N. 193 20620 BIGUGLIA - Tél. : 0495589858, Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr.
Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : https://www.biguglia.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.achatspublicscorse.com:443/1390.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.
Type d'organisme : Commune.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.
Objet du marché : Travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.
Type de marché : Travaux.
Type de prestations : Exécution.
Site ou lieu d'exécution principal : Bâtiments communaux 20620 BIGUGLIA.
Classification C.P.V : Objet Principal : 45262700-8
Code NUTS : FRM02
Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurence.
Caractéristiques principales : Travaux dans les bâtiments de la Ville pour mise en accessibilité PMR, 5 corps de métiers concernés.
Refus des variantes.
Nature et étendue : Travaux dans les bâtiments de la Ville pour mise en accessibilité PMR, 5 corps de métiers concernés. Valeur estimée : 304 000,00 €.

PRÉSENTATION DES LOTS

Possibilité de présenter une offre pour : l'ensemble des lots.
Lot 1 - Peinture, cloisons sèches, faux plafonds, menuiseries bois
Durée du marché : 4 mois à compter de la notification du marché.
Classification CPV : Objet Principal : 45442110-1
Lot 2 - Maçonnerie, carrelages, faïences, agrès PMR
Durée du marché : 4 mois à compter de la notification du marché.
Classification CPV : Objet Principal : 45262522-6
Lot 3 - Menuiseries aluminium, métallerie
Durée du marché : 4 mois à compter de la notification du marché.
Classification CPV : Objet Principal : 45421140-7
Lot 4 - Plomberie, sanitaires, ventilation
Durée du marché : 4 mois à compter de la notification du marché.
Classification CPV : Objet Principal : 45330000-9
Lot 5 - Électricité, courants faibles
Durée du marché : 4 mois à compter de la notification du marché.
Classification CPV : Objet Principal : 45311000-0
Durée du marché : 4 mois à compter de la notification du marché.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.
Modalités essentielles de financement et de paiement : Opération financée à 50 % par la Collectivité de Corse, 30 % par l'État et 20 % sur fonds propres de la commune. Paiement sous 30 jours à compter de la réception de la facture conforme.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint avec mandataire solidaire
Unité monétaire utilisée : l'euro

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités techniques, financières et professionnelles.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
Documents à produire obligatoirement par le candidat à l'appui de sa candidature :
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat au choix de l'acheteur public :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
- Si l'attributaire est établi dans un État autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les États où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
Autres renseignements demandés :
- Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 60 % Prix des prestations
40 % valeur technique
Type de procédure : Procédure adaptée.
Délais : Date limite de réception des offres : 29 septembre 2021 à 12 heures.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2021-07
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Téléchargement gratuit à l'adresse suivante : https://www.achatspublicscorse.com:443/1390
Conditions de remise des offres ou des candidatures : Remise dématérialisée à l'adresse suivante : https://www.achatspublicscorse.com:443/1390.

ADRESSE(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : M. GIABICONI Jean-Charles Maire, R.N. 193, BP 48, 20620 BIGUGLIA, Tel : 0495589858 - Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr.
Adresse internet (url) : https://www.biguglia.fr
Date d'envoi du présent avis : 06 septembre 2021.